



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné que:

Le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté lors d'une séance régulière tenue le 20 juin 2019 par sa résolution 19-06-155, le projet de règlement d'emprunt n° 272-19 autorisant un emprunt de 166 600 \$ visant à financer l'achat d'équipements informatiques, et de logiciels pour les services de la Direction générale, de la Sécurité publique, l'Évaluation foncière et des Technologies, de la Cour municipale, de l'Aménagement et Environnement et des Ressources humaines.

Ledit règlement peut être consulté durant les heures normales de travail au bureau de la MRC sis au 216, chemin Old Chelsea à Chelsea, comté de Gatineau, Québec, J9B 1J4.

Donné à Chelsea, ce dixième (10^e) jour du mois de juillet 2019.

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim,

Claude J. Chénier

Avis publics

10
JUILLET

*projet de
d'emprunt*

AVIS PUBLIC : RÈGLEMENT 272-19

Le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté lors d'une séance régull[...]

Chquer ici pour consulter le projet de règlement

10
JUILLET

projet de

AVIS PUBLIC : RÈGLEMENT 271-19

Le Conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté lors d'une séance régull[...]

Chquer ici pour consulter le projet de règlement